

Le 12 juin 2018

From: [Eric GYSSLER](mailto:eric.gyessler@senat.fr)

Sent: Tuesday, June 12, 2018 9:56 AM

To: christian.jacob@assemblee-nationale.fr ; richard.ferrand@assemblee-nationale.fr ; marc.fesneau@assemblee-nationale.fr ; valerie.rabault@assemblee-nationale.fr ; jean-luc.melenchon@assemblee-nationale.fr ; andre.chassaingne@assemblee-nationale.fr ; president@assemblee-nationale.fr ; marielle.desarnez@assemblee-nationale.fr ; jean-jacques.bridey@assemblee-nationale.fr ; eric.woerth@assemblee-nationale.fr

Cc: b.retailleau@senat.fr ; p.kanner@senat.fr ; h.marseille@senat.fr ; f.patriat@senat.fr ; jc.requier@senat.fr ; e.assassi@senat.fr ; c.malhuret@senat.fr ; p.adnot@senat.fr

Subject: Suite - L'ingérence illégale et désastreuse de l'Etat Français en Syrie et ses conséquences, un scandale d'Etat

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Présidents de groupes politiques et Présidents de Commissions permanentes à l'Assemblée Nationale

Je vous ai adressé, ainsi qu'à un nombre conséquent de députés, un courriel voici un plus d'un mois concernant l'ingérence illégale de l'Etat Français en Syrie et ses conséquences désastreuses, en Syrie comme en France.

Aucun de vous n'a daigné répondre à mon courriel mais bien plus consternant et grave, aucune enquête parlementaire n'a été ouverte sur cette ingérence avérée et indéniable et aucune action n'a été entreprise par l'Assemblée Nationale pour faire cesser cette politique en Syrie, initiée depuis 7 ans, et que continue de suivre malgré tout le gouvernement actuel.

Le fait de ne pas avoir répondu à mon courriel sur un sujet aussi grave au regard des conséquences absolument dramatiques pour le peuple Syrien mais également pour le peuple Français qui a subi plusieurs attentats meurtriers et est contraint de vivre depuis des années sous la menace d'actes terroristes, est cependant et malheureusement une réponse on ne peut plus claire.

Cette réponse est que, d'une part, vous refusez, en toute connaissance de cause, de contrôler l'action de ce gouvernement comme celle des précédents sur cette ingérence illégale alors même que la mission de contrôle est l'une des deux missions fondamentales des députés à l'Assemblée Nationale et que, d'autre part, vous refusez de défier le gouvernement pour faire cesser cette ingérence.

Ces refus sont inacceptables car ils représentent une véritable trahison du peuple Français qui vous a confié le mandat – du peuple, par le peuple et pour le peuple - de député afin de représenter ses intérêts et non pour permettre voire cautionner une politique qui met nos vies en danger et nous contraint à vivre sous la menace d'actes terroristes depuis des années...et pour combien d'années encore ?

La guerre en Syrie et son « enlissement », dans lesquels la politique d'ingérence de l'Etat Français a largement contribué et contribue encore, a eu pour conséquence directe et indéniable l'essor dramatique et impressionnant du courant djihadiste en France et de la menace intérieure qu'il représente, courant et menace qui étaient quasiment inexistantes avant 2012.

En effet, comme le souligne la remarquable étude du CAT (68) – Centre d'Analyse du Terrorisme –, publiée le 25 mai dernier et intitulée : « La justice pénale face au djihadisme - le traitement judiciaire des filières syro-irakiennes 2014-2017 » : (Extraits)

« Si le courant djihadiste est parvenu à prendre racine dans l'Hexagone dès les années 1990, **la guerre civile en Syrie représente toutefois un tournant dans l'ancrage du phénomène sur le territoire national** »

« **En effet, jamais un conflit n'avait autant électrisé et mobilisé la mouvance radicale française...** »

« **Au 15 mai 2018**, le Parquet de Paris traitait **513 dossiers** liés aux **filières syro-irakiennes** impliquant **1.620 individus**. **Le nombre de dossiers par année est passé de 10 en 2012 à 240 en 2016**, et le nombre de condamnations pour association de malfaiteurs terroriste délictuelle, de **32 en 2012 à 114 en 2017, soit +250%** ».

« **L'impact des filières syro-irakiennes est sans commune mesure** avec ce que les autorités avaient connu jusqu'ici. **A l'ampleur du phénomène djihadiste et l'accélération des départs sur zone** au cours des années 2013-2014 **a répondu la massification de la radicalisation et de la menace intérieure**, avec désormais **20.000 individus inscrits au fichier** de traitement des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (**FSPRT**) **dont 4.000 objectifs dits du « haut du spectre »** suivis par la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSJ) ».

« **La France est également devenue le pays occidental le plus touché par les actes de terrorisme liés au contexte syro-irakien, avec 15 attentats, 10 tentatives et 48 projets d'attentat entre 2013 et 2017** ».

Cette menace intérieure, due à l'essor du courant djihadiste en France depuis ces dernières années, est malheureusement une réalité qui va perdurer car comme vient de le confirmer la Ministre de la Justice, Madame Belloubet, le 6 juin dernier lors d'une interview, **450 détenus radicalisés sortiront de prison d'ici 2019, dont une cinquantaine de "terroristes islamistes"**.

Et l'article de l'AFP repris entre autres par le Figaro.fr, de préciser : « **La France vit sous une constante menace terroriste depuis la vague d'attentats jihadistes sans précédent qui a fait 245 morts et des centaines de blessés** ».

Voici donc des conséquences dramatiques très précises et factuelles pour le peuple Français de la politique délibérée des gouvernements successifs de l'Etat Français qui a consisté, à appeler publiquement, médiatiquement et de façon récurrente au renversement du gouvernement Syrien et à participer activement et illégalement en Syrie à la tentative de renversement du gouvernement Syrien, tentative qui a conduit à la guerre qui perdure depuis 7 ans.

Au regard de ces conséquences dramatiques et indéniables, le mandat de député que vous avez sollicité et que le peuple vous a confié vous oblige à faire toute la lumière, en premier lieu pour les victimes et les familles de victimes des attentats, par une ou plusieurs enquêtes parlementaires sur le désastre pour le peuple Français de l'ingérence de l'Etat Français en Syrie.

Cette enquête parlementaire ou d'autres doivent également faire toute la lumière sur les moyens scandaleux employés par l'Etat Français pour tenter d'obtenir le renversement, à tout prix, du gouvernement Syrien tout en masquant au peuple Français la réalité de ces moyens pour y parvenir ainsi que les conséquences de l'emploi de tels moyens.

Voici quelques rappels d'informations fondamentales sur la politique mise en œuvre par l'Etat Français et ou sa participation active ou passive dans la politique mise en œuvre par d'autres Etats pour obtenir le renversement du gouvernement Syrien :

- En mars 2012, l'Etat Français a fermé son Ambassade à Damas – toujours fermée à ce jour - et a coupé toutes les relations diplomatiques, y compris les relations entre services de renseignements Français et Syriens, privant ainsi l'Etat Français d'informations essentielles notamment sur les Français engagés dans des groupes djihadistes/terroristes.

A ce sujet, l'ancien directeur du renseignement de la DGSE, Alain Juillet, déclarait dans une interview à paris Match le 5 mai 2016 :

« Ces relations nous ont toujours servi. Brutalement, on coupe les ponts. C'est une absurdité totale. À côté de ça, on va se faire manipuler en aidant des gens, prétendument rebelles, alors qu'en réalité il s'agissait d'équipes d'Al-Qaïda poussées par des pays du Golfe.

Si on l'a fait, cela veut dire qu'on n'a tenu aucun compte de l'avis des services de renseignement. C'est une faute grave ». (67)

- Le 12 novembre 2012, la Coalition Nationale Syrienne est créée à Doha, au Qatar, se revendiquant comme représentante du peuple Syrien.
- Le 13 novembre 2012, François Hollande déclarait (69) : "J'annonce que la France reconnaît la coalition nationale syrienne comme la seule représentante du peuple syrien et donc comme le futur gouvernement provisoire de la Syrie démocratique permettant d'en terminer avec le régime de Bachar al-Assad", a ainsi déclaré le président français.

Par conséquent, la question de la livraison d'armes à l'opposition syrienne, refusée jusqu'à présent par les pays occidentaux, "va être nécessairement reposée", a-t-il déclaré. "[...] Pas simplement à la France, mais à tous les pays qui reconnaîtront ce gouvernement provisoire", a poursuivi le chef de l'État.

Or, en mai 2015, nous avons appris dans le livre de Xavier Panon et les articles de presse qui ont suivi, que l'Etat Français, avait depuis 2012 fourni des armes, y compris létales, clandestinement et illégalement, à l'ASL – Armée Syrienne Libre – bras armé de la Coalition Nationale Syrienne, présentée au peuple Français comme des « rebelles démocrates » pour renverser le gouvernement Syrien. (12)

« La France livre, depuis 2012, des armes à certains groupes d'insurgés ».

« Nous avons commencé dès que nous avons eu la certitude qu'elles iraient dans les mains sûres. « Pour les armes létales, ce sont nos services qui ont procédé aux livraisons ».

« Mais c'est un tout autre matériel qui est dépêché sur place : canons de 20 mm, mitrailleuses, lance-roquettes, missiles anti-chars ».

- Le 17 août 2012, Laurent Fabius déclarait : « Bachar Al Assad ne mériterait pas d'être sur terre » et estimait que « le régime Syrien devait être abattu rapidement ».

Puis le 3 septembre 2012, « On travaille beaucoup sur « le jour d'après » et « Nous lançons un appel à l'opposition pour qu'il n'y ait pas de vide une fois que Bachar sera tombé. C'est très important ».

- En décembre 2012, Laurent Fabius, lors d'une interview télévisée refuse implicitement de reconnaître le groupe djihadiste du Front Al Nosra – Al Qaïda en Syrie - comme groupe terroriste - alors que les Etats-Unis l'ont reconnu comme tel - pour se rallier à la position de ses « collègues arabes » qui refusaient, eux, vent debout, de reconnaître Al Nosra comme groupe terroriste.
- Il faudra attendre mai 2013 pour que l'Etat Français propose simplement d'inscrire le Front Al Nosra sur la liste noire de l'ONU des groupes terroristes.
- Le 22 novembre 2013, le Front Islamique est créé sous le parrainage de l'Arabie saoudite. Ce Front Islamique, fort d'environ 60 000 hommes, concentre plusieurs groupes islamistes radicaux autour des deux principaux que sont Ahrar Al Cham et Jaïch Al Islam. L'objectif revendiqué du Front Islamique, dans son propre communiqué de presse, est on ne peut plus clair : renverser le gouvernement Syrien afin d'instaurer un Etat Islamique !
(70 et 71)
- Seulement 15 jours plus tard, **le 6 décembre 2013, le Front Islamique prend les commandes de l'opposition armée en Syrie, non seulement en s'emparant du quartier général de l'Armée Syrienne Libre - ASL - mais également et surtout en s'emparant de son stock d'armes !**
(72, 73 et 74)

Des armes de l'ASL ayant été fournies, au moins en partie, par l'Etat Français depuis 2012 !

- En septembre 2015, la Russie s'engage militairement aux côtés du gouvernement Syrien et avec le plein accord de celui-ci alors que l'Etat Français s'ingère totalement illégalement en Syrie afin, lui, de renverser le gouvernement Syrien.
- En mai 2016, au vu des renseignements collectés sur les agissements en Syrie des groupes Ahrar Al Cham et Jaïch Al Islam - les deux principaux groupes du Front Islamique -, la Russie a déposé une requête à l'ONU pour faire inscrire ces groupes Ahrar Al Cham et Jaïch Al Islam sur la liste des groupes terroristes reconnus par l'ONU.

La France, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Ukraine ont refusé de voter cette requête ! (75 et 76)

Ceci alors même que : « le général Didier Castres, Sous-chef opérations de l'état-major des Armées, auditionné le 16 décembre 2015 par la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat révélait-il au grand jour qu'« *il existe en Syrie une constellation de combattants très divers de l'ordre de 100 000 personnes, dont la France estime que 80 000 d'entre eux appartiennent soit à des groupes terroristes désignés comme tels par les Nations unies, soit à des groupes salafistes extrémistes* ». (31)

...et que cette situation est connue depuis 2013 ! comme le révèlent par exemple un article publié dans La Croix, le 16 décembre 2013 (77) : (Extraits)

L'analyse de Frédéric Pichon, spécialiste de la Syrie, chercheur à l'université de Tours.
« **Il y a longtemps que les djihadistes ont pris le pouvoir dans l'opposition syrienne armée.** On fait semblant de découvrir que l'armée syrienne libre (ASL) est faible, qu'elle n'existe pas. **En fait, l'ASL a été une franchise commode.**

Elle était composée des mêmes combattants qui aujourd'hui sont dans le front islamique, financé par les Saoudiens, ou des combattants du Front al Nosra ou des groupes affiliés à Al-Qaida. Il y a toujours eu une grande porosité entre ces groupes de combattants.

On a constitué des groupes de djihadistes aux portes des l'Europe.

On a essayé de nous vendre une fiction de « modérés » au sein de l'ASL, à laquelle de nombreux experts n'ont jamais cru ».

et dans le Temps, dès le 11 août 2013 (78) : (Extraits)

Il a été le numéro deux de l'ASL sous le commandement du colonel Riad al-Asaad... »
Profondément laïc, il n'a cessé, depuis le début du conflit, d'alerter la communauté internationale sur les risques d'une montée en puissance des djihadistes. Aujourd'hui, entre lassitude et colère, il dénonce: **le pire des scénarios possibles est en train de se produire, et les Occidentaux portent une lourde part de responsabilité dans cette catastrophe.**

Le Temps: Les groupes islamistes sont-ils aujourd'hui plus forts que l'ASL?

« Malik al-Kurdi: Oui. **Ils ont le soutien financier et matériel que l'ASL n'a jamais réussi à obtenir.** Grâce aux alliances qu'ils font avec d'autres katibas (unités de combattants) sur le terrain, ils sont aussi désormais les plus nombreux.

– Les pays occidentaux et leurs alliés du Golf, Qatar et Arabie saoudite en tête, affirment pourtant aider militairement l'ASL?

– Pour une partie, ce sont des mensonges. Pour le reste, l'aide financière et militaire parvient directement aux katibas, sans passer par l'état-major de l'ASL. **En fait, la plupart du matériel qu'ils ont envoyé, essentiellement des armes légères, fusils mitrailleurs, lance-roquettes, roquettes antichars de type RPG et munitions, se retrouve aux mains des groupes extrémistes.** Je ne crois pas qu'il puisse s'agir d'un hasard.

– Salim Idriss, le chef de l'ASL, prétend le contraire et dit livrer des armes au nom des Etats qui soutiennent l'opposition?

... « Il est manipulé par un collègue de 15 membres de nationalités différentes qui dressent la liste des katibas à qui livrer du matériel. Nous, l'état-major de l'ASL, sommes exclus de ce processus. Les armes traversent la frontière avec la bénédiction des Turcs à Bab al-Hawa, puis sont stockées à l'entrée du territoire syrien, proche de la localité d'Atmeh. **Mais à trois reprises, elles ont ensuite disparu, confisquées ou prétendument volées par des groupes liés à Al-Qaida.** Il faut être très clair: comment se fait-il que tout le monde prétend aider les rebelles modérés de l'ASL, alors que, sur le terrain, les armes sont presque toutes aux mains des extrémistes djihadistes? »...

- En mars 2018, l'armée syrienne reconquiert avec l'aide de l'aviation russe de plus en plus du territoire de la Ghouta orientale, dans la banlieue de Damas, dont les quartiers étaient sous la domination depuis des années des principaux groupes islamistes radicaux du Front Islamique, Ahrar Al Cham et Jaïch Al Islam.
- Début avril 2018, alors que le gouvernement Syrien a reconquis environ 95% du territoire de la Ghouta orientale, et a proposé une reddition à ces groupes, il est accusé, sans aucune preuve et sans même aucune enquête, notamment par la France, d'avoir utilisé des armes chimiques le 7 avril 2018 ayant causé la mort d'une cinquantaine de civils.
- Le 16 avril 2018, une mission de l'OIAC est officiellement attendue dans la Ghouta orientale pour enquêter sur cette prétendue attaque chimique.

- Cependant, dans la nuit du 13 au 14 avril 2018, sans même attendre l'enquête de l'OIAC et surtout ses conclusions, la France, les Etats-Unis et de la Grande-Bretagne bombardent en Syrie, en représailles de cette prétendue attaque chimique imputée au gouvernement Syrien, un prétendu « arsenal chimique clandestin » qui, Ô miracle, ne fera aucune victime.

La France, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, ces trois mêmes pays qui avaient refusé d'inscrire ces groupes islamistes radicaux Ahrar Al Cham et Jaïch Al Islam sur la liste des groupes terroristes reconnus par l'ONU.

Au regard de ces quelques informations, de celles fournies dans mon précédent courriel et des nombreuses autres informations qui vous sont accessibles, la politique conduite en Syrie par les gouvernements Français successifs depuis 7 ans et les moyens employés pour obtenir le renversement du gouvernement Syrien sont d'une gravité exceptionnelle.

Gravité exceptionnelle doublée d'un scandale d'Etat car l'Etat Français savait pertinemment au moins depuis 2013, voire 2012 – et contrairement à ce qu'il communiquait au peuple Français (79) - que les armes qu'il livrait à l'ASL se retrouvaient, en tout ou partie, directement ou indirectement aux mains de groupes islamistes radicaux et/ou djihadistes et que malgré cette certitude l'Etat Français a continué à livrer des armes.

De ce fait et au regard de la mansuétude totalement invraisemblable et incompréhensible de l'Etat Français, qui prétend à longueur de temps lutter contre le terrorisme, pour les Droits de l'Homme, pour la démocratie, pour le peuple Syrien..., à l'égard de certains groupes islamistes radicaux et/ou djihadistes en Syrie, l'essor fulgurant et indéniable ces dernières années, notamment constaté par le Centre d'Analyse du Terrorisme, du courant djihadiste en France devient dramatiquement plus lisible.

Aussi, j'espère que comme moi, au regard de ce scandale d'Etat, vous ressentez une profonde nausée, tant la politique d'ingérence de l'Etat Français en Syrie est scandaleuse, hideuse, honteuse et tant la duplicité de l'Etat Français à l'égard du peuple Français est flagrante et inacceptable de mépris.

Ce d'autant plus qu'il est indéniable que cette politique est d'autant plus désastreuse et révoltante qu'elle a été conduite aux antipodes des intérêts du peuple Français qui en subit, en France, les dramatiques conséquences depuis des années du fait de la menace terroriste et des attentats meurtriers revendiqués par leurs auteurs au nom du djihad.

Aussi, en tant que députés siégeant à l'Assemblée Nationale pour représenter le peuple Français, vous n'avez pas le droit de continuer à protéger les gouvernements qui sont les auteurs de cette politique désastreuse.

Au delà des obligations de contrôle de l'action du gouvernement liées au mandat qui vous a été confié par le peuple Français, vous avez le devoir moral d'ouvrir une ou plusieurs enquêtes parlementaires, sur la politique d'ingérence de l'Etat Français en Syrie, sur ses véritables objectifs, sur tous les moyens employés pour parvenir au renversement du gouvernement Syrien, sur la désinformation et la manipulation du peuple Français pour lui faire accepter l'inacceptable ainsi que sur toutes les conséquences qu'il a à en subir depuis des années.

Dans l'immédiat, pour mettre fin à la politique d'ingérence de l'Etat Français en Syrie et cesser d'alimenter ce désastre et ses conséquences en Syrie comme en France, vous avez également le devoir d'obtenir du gouvernement, quitte à le défier, qu'il cesse cette politique d'ingérence, qu'il sorte de la Coalition Internationale, qu'il retire nos forces militaires au sol et que le gouvernement mène enfin et uniquement une politique diplomatique pour contribuer à obtenir le plus rapidement possible la fin de la guerre et le retour à la paix pour le peuple Syrien.

Enfin, vous avez le devoir non seulement d'exercer un contrôle accru sur la politique de « lutte contre le terrorisme » que dit mener le gouvernement mais d'exiger de celui-ci, au nom d'une réelle et indispensable cohérence de cette politique, de cesser toute compromission avec les Etats qui soutiennent/financent/armement des courants islamistes radicaux et/ou djihadistes en Syrie comme ailleurs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Présidents de groupes politiques et Présidents de Commissions permanentes à l'Assemblée Nationale, l'expression de mes salutations distinguées.

Eric GYSSLER
Simple citoyen

Documents additionnels aux 67 documents déjà joints à mon premier courriel :

(68) CAT – Centre d'Analyse du Terrorisme – « La justice pénale face au djihadisme - le traitement judiciaire des filières syro-irakiennes 2014-2017 »

(69) France24 – 13 11 2012 - François Hollande reconnaît la coalition nationale syrienne

(70) La Croix - 22 11 2013 - Syrie des groupes rebelles créent la plus importante force islamiste

(71) L'Humanité - 26 11 2013 - En Syrie, sept groupes armés constituent un Front islamique

(72) Le Monde - 13 12 2013 - Les actions du Front islamique affaiblissent l'Armée syrienne libre

(73) L'Express - 09 01 2014 - Djihadistes, islamistes, rebelles... La guerre dans la guerre en Syrie

(74) Le Figaro – 13 01 2014 - Le nouveau visage de la rébellion syrienne

(75) Al Manar – 11 05 2016 – 4 pays du Conseil de Sécurité refusent de classer terroristes des alliés du Front Al Nosra

(76) Al Manar – 28 11 2016 -Les Occidentaux refusent toujours de classer des groupes terroristes sur la liste noire de l'ONU

(77)La Croix - 16 12 2013 - Il y a longtemps que les djihadistes ont pris le pouvoir dans l'opposition syrienne armée

(78) Le temps - 11 08 2013 - L'Armée syrienne libre n'est plus qu'un nom

(79) Le Monde – 14 08 2014 - Comment et pourquoi la France a livré des armes aux rebelles en Syrie

Documents déjà joints :

(12)Slate.fr - 6 05 2015 - La France a fourni des armes à la révolution syrienne depuis 2012

(31) Caroline Galactéros - 05 05 2016 -Terrorisme islamiste en Syrie, quand la Russie appuie là où ça fait mal

(67) Paris Match - 05 05 2016 - Interview Alain Juillet - Un service de renseignement doit être neutre